



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Descriptif de modules

CAS Enseignement bilingue

Filière de formation continue sanctionnée par un certificat CAS

du 24 mai 2022

*La directrice de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP,
vu l'article 13, al. 3 de l'ordonnance du 22 juin 2010 sur les études à la HEFP¹
(état au 1^{er} mars 2022),
édicte les modules suivants :*

Modules

BILI-1 *Conception de l'enseignement bilingue*
5 crédits ECTS

BILI-2 *Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement*
5 crédits ECTS

Entrée en vigueur

Le présent document entre en vigueur le 24 mai 2022.

Dre Barbara Fontanellaz
Directrice

¹ SR 412.106.12

**Module BILI-1**

Nom du module	<i>Conception de l'enseignement bilingue</i>
Niveau du module	B <i>Basic level course</i> Module d'introduction aux connaissances de base d'un domaine donné.
Type de module	C <i>Core course</i> Module relatif au domaine fondamental d'un programme d'études donné.
Cours	Introduction à la didactique et à la préparation de l'enseignement : <ul style="list-style-type: none">- planification et analyse de séquences d'enseignement dans une classe bilingue ;- didactique de l'enseignement bilingue au niveau du degré secondaire II : approches méthodologiques, matériel d'enseignement, <i>microteachings</i> ;- connaissance des projets d'enseignement bilingue au niveau national.
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures d'études <ul style="list-style-type: none">- Heures de présence aux cours- Travail personnel- Procédure d'examen	150 heures d'études <ul style="list-style-type: none">- 45 heures de présence aux cours- 7.5 jours de cours, dont 2 jours consacrés au projet individuel- 75 heures<ul style="list-style-type: none">- Unités didactiques de préparation au cours- Travaux au sein de groupes de pairs- Temps consacré au travail personnel réalisé de façon individuelle (en partie accompagné)- 30 heures d'examen de module- Examen écrit de module
Obligation de présence	Les absences doivent être signalées par écrit à l'avance à la direction de la filière d'études et ne doivent pas dépasser 15% des heures de présence aux cours (art. 15 du règlement des études à la HEFP).
Compétences	Les participantes et les participants : <ul style="list-style-type: none">- tiennent compte des spécificités de l'enseignement bilingue dans la conception de leur enseignement ;- élaborent, en fonction de leurs connaissances personnelles et sur la base des principes didactiques de l'enseignement bilingue, des concepts d'enseignement plus ou moins exhaustifs ;- intègrent les fondements scientifiques de l'enseignement bilingue dans leur travail conceptuel ;- peuvent s'appuyer sur des exemples de mise en œuvre existants pour l'enseignement bilingue – entre autres dans la formation professionnelle suisse – et seront en mesure, à l'avenir, de les adapter en fonction de leurs propres utilisations/réalisations ;- choisissent le matériel pédagogique approprié pour l'enseignement bilingue ;- préparent le matériel pédagogique existant pour l'enseignement bilingue de façon adaptée à leur contexte d'enseignement et ceci du point de vue méthodologique et didactique ;- analysent les expériences vécues dans l'enseignement bilingue et y réfléchissent ;- peuvent se procurer des informations concrètes et ciblées sur des projets nationaux d'enseignement bilingue.



Procédure d'examen	<p>Examen écrit de module : travail de transfert</p> <p>Le travail de transfert constitue une mise en œuvre dans sa propre pratique de la théorie ainsi que des connaissances acquises.</p> <p><u>Etendue des prestations</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 10 à 16 pages A4, y compris la page de garde, la table des matières, les illustrations, la liste des sources et l'index des illustrations.- De 16 000 à 24 000 signes au maximum (espaces compris). <p><u>Forme et remise</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le travail est téléversé sous forme électronique sur la plateforme d'apprentissage de la HEFP.- Différents médias y sont intégrés (par exemple : graphiques d'information, illustrations, photographies, croquis, exemples de matériel d'enseignement, résultats d'évaluations, supports audiovisuels, animations, aperçus, etc.). <p><u>Date limite de remise</u></p> <p>Le travail écrit du module doit être remis au plus tard deux mois après le dernier jour de cours de ce même module. La date de remise est communiquée le premier jour de cours.</p> <p><u>Critères d'évaluation du travail écrit de module</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Examen écrit de module : travail de transfert.- Le travail de transfert constitue une mise en œuvre dans sa propre pratique de la théorie ainsi que des connaissances acquises. <p><u>Critères d'évaluation du travail écrit de module</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le questionnement personnel qui guide le travail de transfert est pertinent et compréhensible pour un-e enseignant-e ou un-e accompagnateur/trice de l'enseignement bilingue. Un résumé du travail de transfert figure dans l'introduction, avec la mention des objectifs personnels/de la pertinence, des points clés des méthodologies et des résultats.- Les bases théoriques importantes sont prises en compte de façon adéquate et présentées de manière compréhensible avec les propres mots des participantes et des participants. Les termes et les modèles sont utilisés dans le bon contexte.- Les liens entre les bases théoriques, les modèles et les applications pratiques sont clairement établis dans la partie principale du travail. Le choix des bases théoriques/méthodologiques/etc. est à chaque fois argumenté.- Le transfert pratique sur la base des compétences acquises dans le cadre de sa propre pratique d'enseignement ou dans le rôle d'une personne accompagnante est démontré à l'aide d'exemples d'enseignement (également d'extraits de ceux-ci) tirés du quotidien professionnel.- Les propres progrès d'apprentissage (approfondissement des compétences) et les connaissances acquises pendant la préparation de la théorie et le transfert de la pratique ou l'application des compétences dans la pratique de l'enseignement font l'objet d'une réflexion et sont documentés sous forme de mots-clés. Les points qui peuvent être optimisés lors d'une prochaine mise en œuvre/application sont abordés (raisons de la réussite).- La conclusion résume les résultats et les conclusions du transfert de la pratique ainsi que trois points essentiels de l'approfondissement des compétences. Les prochains objectifs personnels (trois à court
---------------------------	--



	<p>terme et deux à long terme) relatifs à l'enseignement bilingue constituent la conclusion du travail de transfert.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le travail de transfert affiche une structure clairement visible et est rédigé de façon correcte et agréable à lire, tant sur le plan formel que sur le plan linguistique. <p>Les informations sur l'examen de module et les critères d'évaluation obligatoires sont remis sous forme écrite le premier jour de cours.</p>
Connaissances préalables requises	Connaissance des langues étrangères au niveau B2 dans la langue cible
Module subséquent	BILI-2 <i>Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement</i>

**Module BILI-2**

Nom du module	<i>Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement</i>
Niveau du module	B <i>Basic level course</i> Module d'introduction aux connaissances de base d'un domaine spécifique
Type de module	C <i>Core course</i> Module relatif au domaine fondamental d'un programme d'études spécifique
Cours	L'enseignement en point de mire : <ul style="list-style-type: none">- projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement ; prestations et évaluations dans l'enseignement bilingue ;- meilleures pratiques, observations et évaluations par les pairs de projets d'enseignement bilingue au niveau du développement scolaire.
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures d'études <ul style="list-style-type: none">- Heures de présence aux cours- Travail personnel- Procédure d'examen	150 heures d'études <ul style="list-style-type: none">- 45 heures de présence aux cours- 7.5 jours de cours, dont 2 jours consacrés au projet individuel- 75 heures<ul style="list-style-type: none">- Unités didactiques de préparation au cours- Travaux au sein de groupes de pairs- Temps consacré au travail personnel réalisé de façon individuelle (en partie accompagné)- 30 heures d'examen de module- examen écrit de module
Obligation de présence	Les absences doivent être signalées par écrit à l'avance à la direction de la filière d'études et ne doivent pas dépasser 15% des heures de présence aux cours (art. 15 du règlement des études à la HEFP).
Compétences	Les participantes et les participants : <ul style="list-style-type: none">- peuvent planifier et réaliser leurs propres projets d'enseignement sur la base d'une connaissance approfondie des fondements didactiques et théoriques de l'enseignement bilingue ;- développent du matériel d'enseignement pour l'enseignement bilingue ;- développent des procédures d'évaluation formative et sommative pour l'enseignement bilingue ;- analysent leur propre enseignement bilingue ainsi que celui des autres et y réfléchissent ;- appliquent les principes de l'enseignement bilingue à l'enseignement monolingue normal et développent un enseignement sensible à la langue ;- se mettent en réseau dans leurs écoles et fournissent des informations générales sur l'enseignement bilingue et sensible à la langue ;- contribuent au développement de l'école par le biais de projets bilingues.



<p>Procédure d'examen</p>	<ul style="list-style-type: none">- Examen oral de module : vidéo e présentation d'un projet bili - Examen écrit de module : Documentation de l'enseignement (présentation, analyse et documentation de la mise en œuvre d'un projet d'enseignement bilingue). <p><u>Etendue de la présentation et de la vidéo</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 20 à 30 minutes maximum pour la présentation d'un projet bilingue.- Y compris une vidéo de 5 à 8 minutes maximum illustrant une activité bili pertinente pour le projet. <p><u>Etendue de la documentation de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none">- De 9 à 12 pages A4, y compris la page de garde, la table des matières, les illustrations, la liste des sources et l'index des illustrations.- De 12 000 à 18 000 signes au maximum (espaces compris). <p><u>Forme et remise de la documentation de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La documentation de l'enseignement est téléversée sous forme électronique sur la plateforme d'apprentissage de la HEFP.- Différents médias doivent y être intégrés (par exemple : graphiques d'information, illustrations, photographies, croquis, exemples de matériel d'enseignement, résultats d'évaluations, supports audiovisuels, animations, aperçus, etc.) <i>Le nombre de signes requis tient compte de l'utilisation des médias (c'est-à-dire que la langue utilisée dans les illustrations, les médias audiovisuels/audios, etc. est incluse).</i> <p><u>Date limite de remise de la documentation de l'enseignement</u> Le travail écrit du module doit être remis au plus tard deux mois après le dernier jour de cours de ce même module. La date de remise est communiquée le premier jour de cours.</p> <p><u>Date limite de réalisation de la présentation</u> La présentation interactive a lieu le dernier jour de cours de ce module. Il n'est pas nécessaire de soumettre la vidéo avant ce jour.</p> <p><u>Critères d'évaluation de la documentation de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les objectifs/questions personnels sont définis et la mise en œuvre du projet est brièvement résumée dans une introduction de façon à ce que les lecteurs et les lectrices soient en mesure d'interpréter le dossier pédagogique de manière compréhensible.- La fluidité de la lecture de la documentation de l'enseignement est également garantie par une succession d'exemples/illustrations/captures d'écran, etc. De courtes notes peuvent être insérées pour expliquer, par exemple, les illustrations illisibles. Les titres/sous-titres et, si nécessaire, des textes courts (<i>leads</i>) contribuent à la compréhension et à la fluidité de la lecture.- La documentation de l'enseignement montre que les participantes et les participants ont réussi à transférer dans la pratique les compétences acquises dans ce module. Les
----------------------------------	--



	<p>modèles/méthodes/supports, etc. sélectionnés et utilisés pour le projet indiquent une conception du projet réussie, durable et cohérente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les progrès personnels réalisés durant l'apprentissage (approfondissement des compétences) et les connaissances acquises pendant la préparation de la théorie et le transfert de la pratique ou l'application des compétences dans la pratique de l'enseignement font l'objet d'une réflexion et sont documentés sous forme de mots-clés. Les points qui peuvent être optimisés lors d'une prochaine mise en œuvre/application sont abordés (raisons de la réussite). - La conclusion résume les résultats et les conclusions du transfert de la pratique ainsi que trois points essentiels de l'approfondissement des compétences. Les prochains objectifs personnels (trois à court terme et deux à long terme) concernant l'enseignement bilingue constituent la conclusion de la documentation de l'enseignement. - Le travail affiche une structure clairement visible et est rédigé de façon correcte et agréable à lire, tant sur le plan formel que sur le plan linguistique. <p><u>Critères d'évaluation de la présentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet bili concerné est brièvement présenté dans l'introduction, avec la mention des objectifs personnels et du questionnaire individuel. - Dans les explications, les participantes et les participants établissent les liens avec les approches théoriques significatives pour le projet bili. Elles et ils utilisent correctement les termes et les modèles appropriés. - Avec le projet, les participantes et les participants peuvent montrer qu'elles et ils sont capables de mettre en pratique dans leur quotidien professionnel les approches théoriques et les contenus des modules choisis pour le projet. - La vidéo présentée a été préparée de façon à illustrer, malgré sa brièveté, les principales activités bili. Si la qualité du son n'est pas suffisante pour une bonne compréhension durant la présentation, des explications complémentaires peuvent être fournies de vive voix. - La présentation se conclut par une réflexion personnelle sur les progrès d'apprentissage réalisés, le résumé des objectifs personnels atteints/des questions posées et la suite possible (prochains objectifs personnels). - La présentation affiche une structure claire (introduction, partie principale et conclusion) ainsi qu'un certain «suspense». Elle doit également comporter des éléments de <i>storytelling</i> («fil conducteur»).
Connaissances préalables requises	Connaissance des langues étrangères au niveau B2 dans la langue cible
Module(s) subséquent(s)	Aucun